



CAHIER DES CHARGES

APPEL A PRESTATAIRES POUR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Accompagnement individuel

Accompagnement proposé et cofinancé par le DLA 90

Les propositions de réponse à cet appel d'offres devront être adressées par voie postale ou électronique à l'attention de la chargée de mission DLA **au plus tard le 17 avril 2023 à 18h**. Le choix du prestataire retenu se fera dans les 7 jours maximum à compter de la date de fin de l'appel d'offre.

Merci de nous faire savoir si vous souhaitez répondre à ce cahier des charges, afin que nous puissions vous envoyer le diagnostic complet associé.

MIFE DLA 90

Gaëlle Mougel – Chargée de mission DLA
BP 90159
Place de l'Europe
90003 BELFORT CEDEX

gaelle.mougel@mife90.org

Complément d'informations disponible par téléphone au 06 13 94 00 73 et par mail.

Il est également autorisé de contacter en direct la structure pour avoir des informations complémentaires au diagnostic partagé DLA.

Avec le soutien financier de :



Cofinancé
par l'Union
européenne



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE





1. Contexte

Dans le cadre du soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois sur le Territoire de Belfort, le Dispositif local d'accompagnement, porté par la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi, a reçu pour mission de favoriser la consolidation économique des structures du territoire développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

À cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures en leur proposant un accompagnement sur-mesure, pragmatique et opérationnel, impliquant la mobilisation des responsables autour de la consolidation de leurs activités et de la diversification de leurs ressources, en les conseillant et en les dotant d'outils pertinents et adaptés à leur situation spécifique.

2. Destinataire de l'accompagnement

Pluri'elles créée en 1990 avait pour objet l'insertion socio-professionnelle par l'activité économique de femmes et jeunes filles en difficultés.

Aujourd'hui, l'association œuvre chaque jour pour permettre à des femmes et des hommes en rupture avec le monde du travail, d'entreprendre un chemin de retour à l'emploi. Pluri'elles leur permet de reprendre pied dans une société, qui devient de plus en plus élitiste et dans laquelle les moins armés sont laissés sur le bord du chemin.

Objectifs :

- Créer de la valeur sociale en accompagnant les personnes en difficulté à travers la formation et l'activité.
- De permettre à des femmes et des hommes en rupture avec le monde du travail, de reprendre les attitudes de base indispensables dans l'entreprise, d'acquérir ou réacquérir le gestuel lié à une activité professionnelle, de construire un projet social et/ou professionnel sous forme d'un parcours spécifique d'insertion

3. Présentation de la mission et contexte

En 2022, l'association Plurielles a fait appel au DLA car la mise à disposition à titre gracieux par la mairie de Belfort des locaux de l'association rue des Carrières est remise en question. En effet, la mairie souhaite reprendre ses locaux d'ici 2026/2027, ce que laisse peu de temps pour l'association de se retourner et trouver des nouveaux locaux pour la poursuite de son activité de blanchisserie, de négoce et de couture.

En amont de traiter cette problématique de local, un diagnostic DLA a fait ressortir l'importance de travailler au préalable le modèle socio-économique de l'association.

Cela a été l'objet d'un premier accompagnement DLA mise en place en 2022/2023 sur l'étude des différents scénarii possibles de développement du modèle économique.

Il en est ressorti que pour assurer la pérennité financière de l'association, la structure devait envisager le transfert de toute son activité en atelier chantier d'insertion (ACI) au lieu d'Entreprise d'Insertion (EI) + ACI aujourd'hui.

Des négociations vont donc aller dans ce sens courant 2023, auprès de la DDETSPP 90. La structure devra passer par cette étape obligatoire pour être de nouveau viable financièrement et ainsi être autonome dans sa stratégie de développement et pouvoir envisager sereinement un futur déménagement. Elle a d'ailleurs créé une commission/groupe de travail « déménagement » qui s'est réuni pour la première fois en février 2022.

Concernant le projet de futur déménagement, trois pistes ont été envisagées :

- Déménager son activité au nouveau pôle Réemploi/ IAE rue de Soissons à Belfort avec la construction d'un bâtiment neuf. Les locaux rue de Soissons ont une surface de 1500m². (L'association dispose actuellement d'un local de 874 m² au 5 rue des carrières mis à disposition par la Ville de Belfort + 100 m²)
- Déménager son activité dans des nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie à titre gracieux (ou non) dans un lieu non défini à ce jour
- Déménager son activité dans des nouveaux locaux déjà existants que l'association choisirait elle-même en échange d'un loyer classique.

La structure aurait donc besoin d'être accompagnée par un consultant dans son projet de déménagement de la blanchisserie afin d'étudier la faisabilité (financière, commerciale, technique, RH) des 3 pistes citées ci-dessus.

L'accompagnement par le prestataire se fera en lien très étroit avec la structure. Le prestataire ne fait pas « à la place de » mais est en appui à l'association pour la prise de décision, la formulation de préconisations et l'appui à la mise en œuvre. Le prestataire extérieur missionné par le DLA n'intervient pas seul : il s'appuie sur une structure et des bénévoles pour se nourrir de leur culture, leurs valeurs et leur projet.

Un accompagnement demande donc des temps de travail en présence du prestataire pour faire avancer collectivement la réflexion et une des conditions de réussite est l'engagement et la mobilisation de chacun dans la réflexion. Sans personnes à mobiliser, l'accompagnement ne peut pas se dérouler.

Quelques points clefs de méthode à respecter :

- Créer un groupe de pilotage de l'accompagnement DLA
- Valider chaque phase en bureau
- Consulter les « clients », les partenaires, les financeurs
- Proposer des outils opérationnels clairs et réalistes et une vision prospective fédératrice
- Procéder à l'animation d'une succession d'entretiens, d'ateliers et de séances plénières et à la rédaction de synthèses visant à :



1. assurer une écoute et une compréhension mutuelle des besoins de chacun,
2. faire surgir toutes les solutions possibles
3. déterminer les actions qui les rendront effectives.

4. Modalités d'intervention

Durée indicative de l'intervention :

→ Dans le cadre de la mission de Pluri'elles, le DLA 90 préconise un accompagnement individuel de 5 jours à partir de mai/ juin 2023.

Le coût de cette mission d'accompagnement ne pourra excéder 5500€ TTC.

Compétences attendues :

Bonne connaissance du fonctionnement d'une association et d'une structure d'insertion par l'activité économique et d'une blanchisserie

Compétences en accompagnement stratégique, modèle économique, gestion de production, activité industrielle

Pratique de l'ESS et accompagnements de structures

Expertise méthodologique en définition et structuration de projet

Les frais de mission et de déplacement seront inclus dans la proposition.

Les comptes rendus seront régulièrement envoyés à la structure accompagnée, ainsi qu'en copie à la chargée de mission DLA. Le prestataire prévoira un temps de cadrage de la mission et une restitution de l'accompagnement.

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs tels que le temps passé (fiches de présence), les contacts rencontrés, les difficultés rencontrées et les résultats.

Les informations sur le déroulement de la mission, le calendrier mis en œuvre, les modalités de l'intervention, les résultats ou avancées ayant pu être réalisés, les points de blocage ou les difficultés ayant pu être rencontrés devront figurer dans le rapport final.

Important ! Les logos concernant le DLA et ses financeurs seront inclus dans tous les documents utilisés lors de la mission. (se référer à la chargée de mission DLA pour les obtenir)

5. Modalités de remise de la proposition

Les propositions devront donc comporter :

- Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges, ainsi qu'une reformulation de(s) problématique(s)
- Les attentes concernant la structure bénéficiaire (interlocuteurs, documents de travail,...), les réseaux



- La mise en évidence des éléments de sortie (livrables)
- Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention (grandes étapes avec détail des journées et coûts afférents, durée)
- Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission, avec présentation de chacun des intervenants auprès de la structure
- Les éléments d'identification de l'entreprise de conseil (identité, statuts, coordonnées, organigramme et CV des consultants intervenants ; précision quant à une éventuelle sous-traitance, sa nature et les garanties qui y sont attachées ; qualification, habilitation AMI, labellisation, certification, agréments, etc. ; références et réalisation de prestations similaires, conditions de propriété intellectuelle des éléments liés à la mission)
- Le détail du nombre de journées et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement, les frais de mission et de déplacement sont inclus. Les tarifs seront présentés TTC, ou nets de taxe
- Les références du ou des prestataires dans le domaine ou projet de l'association

Elles seront examinées par l'animatrice DLA et la structure dans un délai de 7 jours suivant la date de fin de dépôt des propositions. Les propositions incomplètes ou non conformes ne seront pas examinées.

6. Annexes sur demande par mail auprès de l'animatrice DLA

- **diagnostic complet de la structure** réalisé par la chargée de mission DLA et partagé par le comité d'appui du DLA à : gaelle.mougel@mife90.org